



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF**

Date : 15 mars 2022

Lieu : téléconférence (ZOOM)

Heure de début : 9 h 25 mn Heure de Fin : 11 h 24 mn

**OBJET**

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dr. AMETHIER Solange</li> <li>- Dr. BOGUIFO Charles</li> <li>- Mme SIDJE Léontine</li> <li>- Dr KAMARA Laurence</li> <li>- Dr. OUATTARA Sanga</li> <li>- Mme YAPI Dorothée</li> <li>- Mme N'GUESSAN Pulchérie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Membres du Bureau Exécutif</li> <li>▪ Equipe Pays Fonds Mondial</li> <li>▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire</li> </ul>
<p><b>Membres Excusés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dr Brigitte QUENUM</li> </ul>	

**ORDRE DU JOUR**

Présidée par Dr. AMETHIER Solange, Présidente du CCM-CI, la réunion du Bureau Exécutif du mois de mars 2022 s'est tenue en virtuel.

Après les mots de bienvenue, Mme la présidente a demandé au Secrétaire permanent de rappeler l'ordre du jour de la rencontre.

**Ordre du jour**

- 1- Validation du CR de la réunion du 02 mars 2022
- 2- Préparatifs de l'AGE de renouvellement du CCM-CI
  - Chronogramme du renouvellement
  - Fonctionnalité du comité Ethique
- 3- Divers

L'ordre du jour proposé n'a pas connu d'amendement

## **1- VALIDATION DU COMPTE RENDU (CR) DE LA REUNION DU BE DU 02 mars 2022**

La proposition du CR de la réunion du 02 mars 2022 faite au BE a connu quelques observations.

Ainsi, le CR de la réunion du BE du 02 mars 2022 a été validé sous réserve de la prise en compte des observations faites.

### **RECOMMANDATION**

- Finaliser le CR de la réunion du 02 mars 2022
- Diffuser le CR de la réunion par toutes voies de communication

### **2- Préparatifs de l'AGE de renouvellement du CCM-CI**

Ce point a traité essentiellement du « Chronogramme du renouvellement ».

Avant la présentation du chronogramme de renouvellement des instances du CCM-CI, Mme la présidente a informé du report de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mars 2022 pour des raisons d'indisponibilité de plusieurs membres. Cette AGE est planifiée pour se tenir le mercredi 23 mars 2022 de 14 heures à 16 heures 30 minutes.

A sa suite, les membres du BE ont souhaité que pour le report des activités les dispositions soient prises au moins 24 heures avant la date de l'activité pour éviter le déplacement des membres de l'AG qui sont à l'intérieur du pays.

Ainsi, il a été demandé au secrétaire permanent de présenter la proposition du chronogramme du renouvellement.

Le processus pour le renouvellement des membres du CCM-CI aura différentes étapes comme suit :

- **11 mars** → Réunion du BE de préparation d'une AGE de lancement et d'information des membres.
- **16 mars** → Organisation d'une AGE de lancement du processus.
- **Du 22 au 25 mars** → transmission des mails d'information aux différents secteurs.
- **Du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril** → diffusion des courriers d'information et de demande de désignation des nouveaux membres des secteurs.
- **12 avril** → organisation des réunions d'information des réseaux des OSC en rapport avec les trois pandémies.
- **14 Avril** → réunion d'information du secteur privé sur le processus de renouvellement.
- **Du 27 avril au 6 mai** → Le processus de collecte des courriers de désignation des représentants des secteurs PTF et Public.
- **Du 14 avril au 17 mai** → désignation des représentants du secteur privé.
- **Du 14 avril au 03 juin** → désignation des représentants des OSC et des APASTP (TB, VIH, Paludisme, ROPC-CI, APASTP, Universitaire, organisations confessionnelles, centrales syndicales.
- **28 juillet** → présentation des nouveaux membres à l'AGO
- **26 octobre** → organisation d'une élection des membres du BE.

Après la présentation de ce chronogramme, les membres du BE ont souhaité que les dates des différentes activités soient mises à jour vu que les premières dates ont connu un changement.

Les membres du BE souhaitent également que le secrétariat permanent leur présente et mette un accent d'honneur sur les textes qui régiront les élections.

Les discussions qui ont suivi ont porté sur la rétro-information qui ne devrait pas être un processus lié au renouvellement des membres.

Sur ce fait, les membres ont convenu que la rétro-information qui est un processus permanent doit permettre aux représentants des différents secteurs membres du CCM-CI de partager les informations à leurs différentes bases.

La difficulté à justifier le financement apporté par le CCM-CI par certaines Organisations de la Société Civile a été relevée. En plus des difficultés liées à la justification, le montant reste insuffisant et son utilisation porte souvent à confusion. Les organisations de la société civile estiment que les montants devraient leur être mis à disposition sans tenir compte de la justification desdits montants.

- Fonctionnement du comité éthique

Le Secrétaire permanent a rappelé qu'au cours d'une séance d'entretien avec le consultant pour le CCM-Evolution, la question du comité éthique a été abordée.

Il a suggéré que les activités du comité éthique soient confiées au comité de gestion des conflits d'intérêt. Il porte donc cette information au bureau exécutif comme une option à analyser afin de permettre d'assurer le démarrage effectif des activités dudit comité.

Sur cette proposition, le BE a souhaité qu'un comité à part entière soit créé pour le comité éthique et que les discussions avec Mme Floriane Bougeard de l'Ambassade de France se poursuivent afin de lui apporter tous les éléments nécessaires à une bonne compréhension et pour son appropriation du rôle de responsable du comité.

## **DIVERS**

- Mme SIDJE a rappelé qu'elle sollicitait une rencontre du BE avec le PR Alliance pour aborder la problématique de la création des bureaux régionaux. Pour mieux comprendre cette problématique, le BE a demandé qu'un mémo leur soit adressé par Mme SIDJE.
- Pour son deuxième point de divers, Mme SIDJE a souligné qu'elle n'a pas été associée à la visite de site du comité de suivi stratégique dans le Sud-Comoé à laquelle elle souhaitait participer.
- Mme la présidente a fait un point de sa mission qui s'est tenue à Genève. Cette mission visait à présenter les avancées, les défis, les résultats de la NFM3 à mi-parcours.
  - o La difficulté de régler les problèmes de positionnement du PEPFAR et du Fonds mondial. Il s'agit de 14 zones avec chevauchement des deux bailleurs. Il a été recommandé que ces deux bailleurs s'entendent afin de garantir de bonnes performances.

- Les difficultés de communication avec les autorités sanitaires ivoiriennes ont été abordées; sur ce fait, il a été recommandé d'organiser un atelier de plaidoyer avec les autorités du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Maladie Couverture Universelle sous le leadership des PR et du CCM-CI
- En ce qui concerne les frais de gestion des PR communautaires, le FM a décidé de maintenir lesdits frais et de ne pas les auditer. Il faut néanmoins que le PR Alliance intègre dans leur manuel de procédures, l'utilisation prévue pour lesdits frais afin de garantir la bonne gouvernance autour de ces frais.
- En ce qui concerne le déménagement du CCM-CI, un point a été fait à l'équipe pays, qui a demandé qu'un mémo leur soit transmis en précisant les besoins afin qu'un plaidoyer soit fait.
- Une rencontre avec Mme Véronica a permis d'aborder le sujet de la consultance de M. KI Abdoulaye dans le cadre du CCM-Evolution. D'ici la fin du mois de mars 2022, le consultant fournira un rapport, après cette étape, il est prévu plusieurs formations, et activités de renforcement des capacités des membres du CCM-CI. Il revient au CCM-CI de faire des propositions pour son ancrage.
- Mme la Gestionnaire de portefeuille de la Côte d'Ivoire, Mme Paula Hacopian effectuera une mission en Côte d'Ivoire dans la première semaine du mois d'avril 2022 ; un mail sera transmis afin qu'un appui lui soit apporté pour garantir le succès de cette mission.

Après ces points de divers, Mme la présidente a remercié tous les participants et mis fin à la présente réunion.

Rédigé le 17 mars 2022

par Pulchérie N'GUESSAN

Validé le : 27 avril 2022

Dr. AMETHIER Solange

Signature :